Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213502487-20251205-D2025_33-DE

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 décembre 2025

Délibération n° 2025/33

Nombre de Conseillers		Date de Convocation
En Exercice	11	
Présents	8	28 novembre 2025
Votants	10	

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie située 2 rue Beau Soleil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Nicolas BATHELLIER, Maire.

	Présence / Absence excusée / Absence	Pouvoir à / Divers
M. Nicolas BATHELLIER, Maire	Présence	
Mme Christelle CLOAREC, 1ère adjointe	Présence	
M. Jean Francis LEBRET, Conseiller Municipal	Présence	
M. Jean-Marie TASSEL, Conseiller Municipal	Présence	
M. René TRELLU, Conseiller Municipal	Présence	
Mme Jeanine PREVOST, Conseillère Municipale	Présence	
M. David LEMARCHAND, Conseiller Municipal	Absence excusée	Jean-Marie TASSEL
Mme Carole CALLARD, Conseillère Municipale	Présence	
Mme Andréa GUILLEN GARCERAN, Conseillère Municipale	Présence	
M. Joël TEYSSOT, Conseiller Municipal	Absent	
M. Quentin PERIAUX, Conseiller Municipal	Absence excusée	Andréa GUILLEN GARCERAN

Secrétaire de Séance : Mme Christelle CLOAREC

OBJET : Demande de subvention DETR - Travaux église

Considérant que les travaux de mise en sécurité et de mise aux normes électricité et chauffage de l'église sont éligibles à la Dotation Equipement des Territoires Ruraux,
Considérant le plan de financement, ci-dessous, qui tient compte des coûts estimés des travaux :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Charpente	30 129,40 €	DETR (40%)	131 217,98 €
Maçonnerie	121 382,97 €	Autofinancement	196 826,98 €
Couverture	70 467,59 €		
Electricité – Chauffage	57 550 €		
Diagnostic amiante et plomb	1 015 €		
Mission de coordinateur SPS	8 480 €		
Mission de coordinateur travaux	14 930 €		
Honoraires architecte	24 000 €		
TOTAL	**328 044,96 €**	**TOTAL**	**328 044,96 €**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Adopte** l'opération,
- **Valide** les modalités de financement,
- **Sollicite** une subvention au titre de la DETR.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal

Le Maire
M. Nicolas BATHELLIER

Le secrétaire de séance
Mme Christelle CLOAREC